
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. - Identification de la Collectivité :

VILLE DE VALOGNES
Place Général de Gaulle
50700 – VALOGNES

2. - Mode de passation du Marché :

Procédure adaptée en application des dispositions du Code de la Commande Publique (articles L.2123 - 1, R.2123 – 1 à 7 et R.2131 – 12 et 13).

3. - Objet du Marché :

REMPLACEMENT DES CHAUDIERES DE LA MEDIATHEQUE JULIEN DE LAILLIER ET DES SERRES MUNICIPALES.

Lot n°1 : remplacement de la chaudière de la médiathèque Julien de Laillier.

Lot n°2 : remplacement des chaudières des serres municipales.

4. - Obtention du dossier :

Le D.C.E. est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

La transmission des offres se fera par voie électronique sur notre profil acheteur :

<http://www.synapse-ouest.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Ouest :

support@synapse-ouest.com ou par téléphone au 02 99 55 02 05

5. - Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. - Justifications à produire :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire (formulaire DC1)
- Déclaration du candidat (formulaire DC2)
- Attestations d'assurances en responsabilité civile et en responsabilité professionnelle
- une sélection de références de moins de 3 ans
(Pour toute précision sur les justifications à produire, se reporter au règlement de la consultation).

7. – **Modalités de financement :**

Fonds propres (autofinancement) et emprunt (budget d'investissement de la collectivité).

8. – **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

- Valeur technique de l'offre (40 %)
- Valeur financière de l'offre (60 %)

9. – **Renseignements techniques :**

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX
Monsieur Matthieu BARBEY
☎ 02.33.95.82.01 –

10. – **Date limite de réception des offres :**

Vendredi 26 juillet 2019, à 12 heures.

11. – **Date d'envoi de l'avis :**

Jeudi 04 juillet 2019.

12. – **Procédure de recours et délais :**

Tribunal administratif 3, rue Arthur Le Duc – BP 25086 -14000 CAEN

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat (art L551-1 du CJA).
- Référé suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (art L 521-1 du CJA).
- Recours pour excès de pouvoir : dans les deux mois de la publication ou de la notification de la décision faisant grief (art R421-1 du CJA).
- Recours de pleine juridiction : les tiers évincés pourront contester le contrat dès la signature du marché jusqu'à l'expiration du délai de deux mois suivant l'attribution du marché.